Alerte inédite des salariés et directeurs de maisons de retraite

Les professionnels des Ehpad ont lancé un appel au secours commun à M. Macron pour en finir avec les mauvaises conditions d'accueil

Faites un test : levez-vous le matin, faites votre toilette, votre lit, mettez-vous à petit-déjeuner, chronométrez-vous, vous verrez que vous ne tiendrez pas en quinze minutes. Et pourtant vous êtes en bonne santé. » Le défi est lancé par Anne-Sophie Pelletier, membre de la CGT, ancienne porte-parole des aides-soignantes en grève de la maison de retraite Les Opalines, à Foucherans (Jura). Quinze minutes, c'est le temps dont ces professionnelles disposent pour accompagner dans ces tâches les personnes dépendantes hébergées dans l'établissement où elle travaille. A Foucherans, la grève a duré d'avril à juillet, deux postes supplémentaires ont été obtenus, *« mais le sous-effectif perdure »*. Comme dans tous les Ehpad de France.

C'est ce qu'ont dénoncé, dans une lettre au chef de l'Etat rendue publique jeudi 19 octobre, cinq syndicats de salariés du secteur médico-social (CGT, FO, UNSA, CFDT, CFTC) et l'Association des directeurs au service des personnes âgées (AD-PA). La démarche est inédite. Parce que l'heure est grave, selon les auteurs de l'appel.

« Terrible angoisse »

« Malgré les évolutions du secteur (...), la situation reste extrêmement tendue au regard des besoins et attentes des personnes âgées, écrivent-ils. *Ces dernières entrent en établissement avec des handicaps physiques et psychiques de plus en plus importants, auxquels s'ajoutent parfois des pathologies psychiatriques pour lesquelles les personnels ne sont pas préparés ; les personnes âgées sont insuffisamment accompagnées dans les actes de la vie quotidienne, les familles s'épuisent et les professionnels sont au bord de la rupture. »*

> **« La sécurité et la dignité des patients ne sont pas assurées »**
> **NATHALIE CANIEUX**
> secrétaire générale de la CFDT Santé-sociaux

Des statistiques de la Caisse nationale d'assurance-maladie montrent une fréquence des accidents du travail trois fois supérieure à la moyenne dans ce secteur d'activité. *« La qualité de vie au travail des salariés a une influence directe sur la qualité de séjour des personnes,* observe Jean-Claude Stutz, secrétaire national adjoint de l'UNSA Santé-sociaux. *Quand on sait que certains directeurs ont pour objectif que leurs résidents aient à manger une fois par jour, c'est inacceptable. »*

« On est dans un soin technique, renchérit Anne-Sophie Pelletier, dénonçant également un *« glissement de tâches »* : *« On envoie du personnel de ménage non formé distribuer des médicaments. »*

Les syndicats de salariés et l'association des directeurs d'établissement (qui rassemble secteurs public, associatif et privé) réclament une augmentation du taux d'encadrement obligatoire dans les Ehpad, même si l'objectif final ne fait pas l'unanimité. Les syndicats veulent dix soignants pour dix personnes âgées hébergées, l'AD-PA huit pour dix. Aujourd'hui, ce taux est de 5 pour 10. *« C'est une moyenne,* rappelle Pascal Champvert, le président de l'AD-PA. *Dans certains cas, on peut avoir un aide-soignant pour 50 résidents la nuit, un pour 20 l'après-midi. »*

Une enquête en ligne lancée en mars par la CFDT Santé à destination des personnels paramédicaux, à laquelle 2 587 ont répondu, a montré une charge de travail particulièrement lourde. Les personnes interrogées déclaraient avoir eu la charge de 28 patients en Ehpad dans la journée, et 35 patients en Ehpad avec unité Alzheimer, un record. *« La sécurité et la dignité des patients ne sont pas assurées,* affirme Nathalie Canieux, secrétaire générale de la CFDT Santé-sociaux. *Une terrible angoisse monte de ces établissements. »*

Sous-dotation

Les salariés font état d'amplitudes des horaires considérables, et d'une frustration importante. *« Nous ne sommes pas suffisamment pour bien s'occuper des résidents,* relate une salariée anonyme. *La plupart du temps, ils nous demandent de rester un peu plus longtemps, ils aimeraient parler, mais nous n'avons pas le temps pour cela. Et même les soins comme les toilettes, parfois nous les faisons vite, trop vite. »*

Les signataires de l'appel dénoncent la sous-dotation financière du secteur et appellent à suspendre une réforme visant à harmoniser les ressources entre les établissements. *« Il s'agit de prendre aux moins pauvres que d'autres pour donner aux plus pauvres,* décrit Luc Delrue, secrétaire fédéral de FO Santé. *Nous contestons cette logique de fonctionnement au sein d'une enveloppe financière constante. D'autant que les départements, qui financent également les Ehpad par l'allocation personnalisée d'autonomie, sont eux-mêmes étranglés par la baisse des dotations de l'Etat. »* Le reste à charge pour les personnes âgées et leurs familles demeure, lui, très élevé. Ce sont elles qui financent 60 % du fonctionnement des établissements.

Les signataires dénoncent en outre la baisse des contrats aidés, nombreux dans les maisons de retraite. Ils réclament une réorganisation du financement de l'aide à domicile et un renforcement de la formation des personnels du secteur. *« Si l'Etat ne nous donne pas de signe sérieux, il faudra poser le problème de l'organisation d'une grève dans toute la France »,* prévient Luc Delrue. ■

GAËLLE DUPONT

LE CONTEXTE

MISSION D'INFORMATION

Le 19 juillet, *Le Monde* relatait la grève des aides-soignantes de la maison de retraite des Opalines (Jura). Elles dénonçaient un manque de personnel les conduisant à l'épuisement et à une prise en charge déshumanisée des résidents. Le 13 septembre, une mission parlementaire « flash » dénonçait des conditions de travail en Ehpad et un système de tarification *« kafkaïen »*. Une mission d'information poursuivra ce travail et devra notamment se pencher sur la possibilité d'instaurer une norme minimale d'encadrement dans les établissements, qui accueille 780 000 personnes.